



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 décembre 2023

### Mise en service du centre pénitentiaire de Troyes-Lavau le 13 décembre 2023

**Inauguré le 25 octobre par Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, le centre pénitentiaire de Troyes-Lavau entre en service aujourd’hui, après le transfert de près de 70 personnes détenues dans la nuit depuis la maison d’arrêt de Troyes, qui a nécessité plusieurs mois de préparation pour les personnels et forces de sécurité.**

Ce transfert, placé sous l’autorité de la préfète de l’Aube et du directeur interrégional des services pénitentiaires a mobilisé les personnels de l’administration pénitentiaire et les forces de sécurité intérieure.

Avec une capacité d’accueil de 476 places, cet établissement de nouvelle génération permet la création de 282 places nettes. Il accueillera les détenus de la maison d’arrêt de Troyes, située rue Hennequin au centre-ville de Troyes, datant du XIXe siècle, qui fermera le jour de l’ouverture du nouvel établissement. Les personnes condamnées par l’autorité judiciaire sur le secteur seront progressivement affectées au centre pénitentiaire de Troyes-Lavau.

Le centre pénitentiaire de Troyes-Lavau est l’aboutissement d’un projet d’envergure, ayant mobilisé un budget de plus de 110 millions d’euros, mené dans le cadre du programme immobilier pénitentiaire le plus ambitieux entrepris depuis 30 ans. Sa construction a nécessité trois ans de travaux menés par l’agence publique pour l’immobilier de la justice (APIJ). Ce chantier comportait une dimension sociale, puisque 70 000 heures d’insertion ont été effectuées par des demandeurs d’emploi ou des bénéficiaires du RSA dans le cadre d’un parcours de professionnalisation.

Ce nouvel établissement pénitentiaire répond à la double problématique de surpopulation carcérale et de dégradation du bâti, et offrira de meilleures conditions de détention pour les personnes détenues, des équipements variés pour déployer des prises en charge adaptées aux différents publics écroués, ainsi qu’un environnement de travail bien étudié et fonctionnel pour les personnels pénitentiaires et les partenaires associés.

Pour Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, « ce nouvel établissement permet d’assurer l’efficacité de la réponse pénale, avec des conditions dignes de détention mais aussi des conditions d’exercice sécurisées pour les agents. Concernant les places de prisons, il y a ceux qui en parlent et ceux qui en font, et aujourd’hui le bilan est là, avec plus de 4 000 places nettes de prison créées et 19 nouveaux établissements livrés en cette fin d’année ».

### Plan 15 000

La livraison du centre pénitentiaire de Troyes-Lavau s’inscrit dans le programme ambitieux de construction de 15 000 places de prison supplémentaires, lancé en 2018 par le président de la République et porté par le garde des Sceaux.

### Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : 01 44 77 63 15 - [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)  
Bureau de presse : 01 44 77 65 54 - [presse-justice@justice.gouv.fr](mailto:presse-justice@justice.gouv.fr)

Tous les communiqués :  
[www.justice.gouv.fr/presse](http://www.justice.gouv.fr/presse)

Le plan 15 000 est une priorité du président de la République qui portera à 75 000 places le nombre total de places disponibles d'ici 2027. Ce programme vise à assurer la réponse pénale, améliorer les conditions de travail des personnels pénitentiaires, améliorer la prise en charge des détenus, et lutter contre la surpopulation carcérale.

Sur les 50 chantiers d'établissements pénitentiaires du programme, la moitié sera opérationnelle en 2024 et 10 ont été mis en service pour la seule année 2023.

Ce programme de construction vise à assurer la réponse pénale, améliorer les conditions de travail des personnels pénitentiaires, améliorer la prise en charge des détenus, et lutter contre la surpopulation carcérale.

### **Le nouveau centre pénitentiaire de Troyes-Lavau**

D'une capacité de 476 places, ce nouveau centre pénitentiaire de deux étages est réservé à l'accueil des hommes majeurs, et assure un encellulement individuel à 90%, avec des sanitaires dans chaque cellule.

267 agents pénitentiaires y travailleront, aux côtés de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

Le centre pénitentiaire se compose principalement de 4 quartiers de maison d'arrêt :

- Trois bâtiments maison d'arrêt en régime porte fermée de 109 places chacun dont l'un accueille une unité de 36 places dédiée aux personnes détenues vulnérables,
- Un quatrième bâtiment hébergeant un quartier « respect » de 72 places en régime porte ouverte.

D'autres secteurs d'hébergement spécifiques sont aussi prévus :

- Une unité de 37 places de semi-liberté,
- Un quartier d'accueil et d'évaluation (QAE) de 40 places,
- Un quartier d'isolement (QI) de 20 places,
- Un quartier disciplinaire (QD) de 15 places.

A souligner par ailleurs le déménagement sur site et la réinstallation dans de nouveaux locaux, du pôle de rattachement des extractions judiciaires (PREJ), anciennement implanté en enceinte de la maison d'arrêt de Troyes, qui permettra d'augmenter l'activité du service, en adéquation avec les nouveaux besoins.

### **Un focus sur la réinsertion**

Cet établissement garantit aux personnes détenues :

- De nouveaux moyens de réinsertion, notamment des activités collectives organisées afin de rompre l'isolement, de prévenir efficacement le passage à l'acte suicidaire et de lutter contre les violences en détention ;
- Un nombre de poste de travail disponibles suffisant et des formations variées ;
- Cinq heures d'activités par jour, dans les nombreux espaces conçus pour accueillir des activités collectives.